

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUSSE-GABAS: LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## POURQUOI UN PLUI?

Le 17 décembre 2015, afin d'harmoniser l'ensemble des politiques communales d'aménagement du territoire de la CCOG, les élus communautaires ont décidé de réaliser un PLU à l'échelle intercommunale: (PLUi). Il portera le projet de territoire de la Communauté de communes et remplacera les anciens Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plans d'Occupation des Sols (POS) et Cartes Communales (CC) des 13 communes. Ce sera également l'occasion pour les deux communes soumises au Règlement Nationale d'Urbanisme (RNU) de se doter d'un document d'urbanisme.

Il aura pour mission de définir l'évolution du territoire les 10-15 prochaines années tout en préservant l'identité et les spécificités de chaque commune. Il définira les modalités de gestion du sol en intégrant de nombreuses thématiques qui touchent au quotidien de la vie des habitants et des entreprises: l'habitat, l'économie, les déplacements, l'environnement, etc.

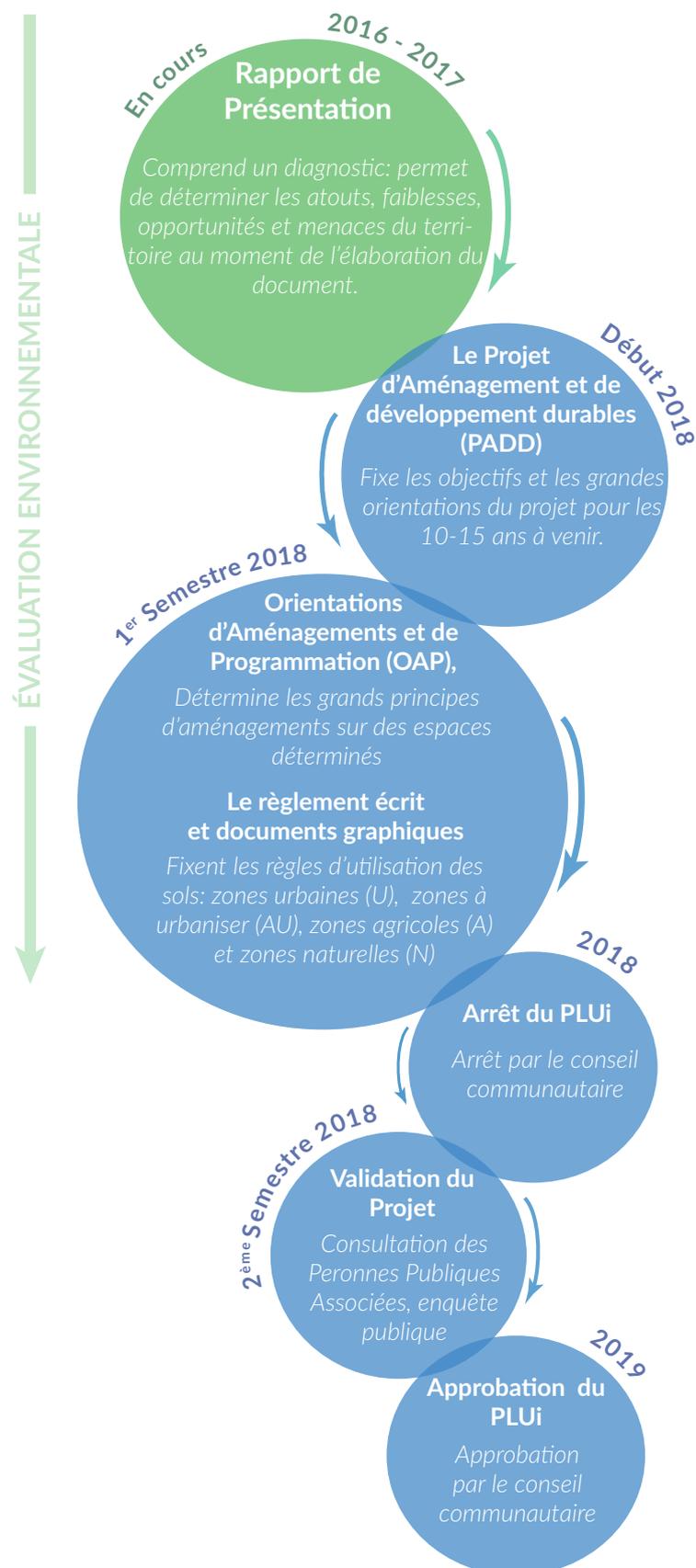
**Au delà de l'urbanisme, l'élaboration du PLUi devient ainsi un enjeu pour tous.**

**Aujourd'hui sur l'intercommunalité:  
13 documents...**



**...demain un seul: le PLUi**

## LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUSSE-GABAS: LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## LES HABITANTS INVITÉS À S'IMPLIQUER

L'implication des habitants à la construction du PLUi est la condition sine qua non de sa réussite. C'est pour cette raison que la CCOG a décidé d'aller au-delà des prescriptions du dispositif de concertation inscrites au Code de l'Urbanisme. Les habitants, et l'ensemble des personnes concernées seront associés tout au long de la démarche. La concertation vise plusieurs objectifs:

- Donner accès au public à une information claire et synthétique tout au long de la démarche.
- Sensibiliser la population aux enjeux et objectifs de la démarche conduite en vue de favoriser l'approbation du projet.
- Permettre au public de formuler des observations.

## DONNER SON AVIS

### Pourquoi ?

- Répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants
- Enrichir les études techniques par leur expertise d'usage
- Engager une dynamique de réflexion collective

### Comment ?

#### S'INFORMER

- **le site internet de la CCOG:** [www.cc-oussegabas.fr](http://www.cc-oussegabas.fr)
- **les lettres d'information** de la Communauté de communes
- **les bulletins de votre commune**
- **la presse locale**
- **un dossier d'information** dans chaque mairie

#### S'EXPRIMER

- **Adresse mail:** [contact@cc-oussegabas.fr](mailto:contact@cc-oussegabas.fr)
- **Adresse:** 80 avenue Lasbordes, 64420 Soumoulou
- **Réunions Publiques:** Lors du PADD et avant l'arrêt du projet
- **Registre d'expression** dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes

